

# PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

REVUE IVOIRIENNE DE PHILOSOPHIE ET DE SCIENCES HUMAINES



Volume VII - Numéro 13    Juin 2017    ISSN : 2313-7908  
N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

**PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES**

**Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines**

Directeur de Publication : Prof. Doh Ludovic FIÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 03 01 08 85

(+225) 03 47 11 75

(+225) 01 83 41 83

E-mail : ***administration@perspectivesphilosophiques.net***

Site internet : [http:// perspectivesphilosophiques.net](http://perspectivesphilosophiques.net)

ISSN : 2313-7908

N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

# Perspectives Philosophiques n°013, Troisième trimestre 2017

## ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

---

Directeur de publication : **Prof. Doh Ludovic FIÉ**, Professeur des Universités  
Rédacteur en chef : **Dr. N'dri Marcel KOUASSI**, Maître de Conférences  
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr. Assouma BAMBA**, Maître de Conférences

## COMITÉ SCIENTIFIQUE

---

**Prof. Aka Landry KOMÉANAN**, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Antoine KOUAKOU**, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Ayénon Ignace YAPI**, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA.  
**Prof. Azoumana OUATTARA**, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Catherine COLLOBERT**, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa  
**Prof. Daniel TANGUAY**, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa  
**Prof. David Musa SORO**, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Doh Ludovic FIÉ**, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Henri BAH**, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE**, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal  
**Prof. Jean Gobert TANO**, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Kouassi Edmond YAO**, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Lazare Marcellin POAMÉ**, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Mahamadé SAVADOGO**, Professeur des universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou  
**Dr. N'dri Marcel KOUASSI**, Maître de Conférences, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Samba DIAKITÉ**, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Yahot CHRISTOPHE**, Professeur des Universités, Métaphysique, Université Alassane OUATTARA

## COMITÉ DE LECTURE

---

**Prof. Ayénon Ignace YAPI**, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Azoumana OUATTARA**, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Catherine COLLOBERT**, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa  
**Prof. Daniel TANGUAY**, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa  
**Prof. Doh Ludovic FIÉ**, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Henri BAH**, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE**, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal  
**Prof. Kouassi Edmond YAO**, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Lazare Marcellin POAMÉ**, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Mahamadé SAVADOGO**, Professeur des universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou  
**Prof. Samba DIAKITÉ**, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Yahot CHRISTOPHE**, Professeur des Universités, Métaphysique, Université Alassane OUATTARA

## COMITÉ DE RÉDACTION

---

**Dr Abou SANGARÉ**, Maître de Conférences  
**Dr Donissongui SORO**, Maître de Conférences  
**Dr Alexis KOFFI KOFFI**, Maître-Assistant  
**Dr Kouma YOUSOUF**, Maître de Conférences  
**Dr Lucien BIAGNÉ**, Maître de Conférences  
**Dr Nicolas Kolotioloma YEO**, Maître-Assistant  
**Dr Steven BROU**, Maître de Conférences  
Secrétaire de rédaction : **Dr Blé Sylvère KOUAHO**, Maître de Conférences  
Trésorier : **Dr. Grégoire TRAORÉ**, Maître de Conférences  
Responsable de la diffusion : **Prof. Antoine KOUAKOU**, Professeur des Universités

**SOMMAIRE**

<b>1. La crise du migrant : pour une reconnaissance éthique des étrangers</b>	
Andredou Pierre KABLAN .....	1
<b>2. La critique du complexe de supériorité culturelle ou la réhabilitation de la dignité des peuples</b>	
Maxime Kobenan KOUMAN .....	23
<b>3. Le contrat social : sens et non-sens</b>	
Léon Raymond AHOOU .....	43
<b>4. Perdre sa vie à la gagner : du paradoxe du travail</b>	
Fatima DOUMBIA .....	65
<b>5. Laïcité et citoyenneté en Côte d’Ivoire</b>	
Bi Zaouli Sylvain ZAMBLÉ .....	84
<b>6. Perception des risques socio-sanitaires et attitude liée à la consommation du tabac chez les élèves du Collège Moderne Koko de Bouaké (Côte d’Ivoire)</b>	
Gnazegbo Hilaire MAZOU .....	104
<b>7. Utilité des tests cognitifs pour le dépistage des démences chez les personnes âgées en Côte d’Ivoire</b>	
Antoine DROH .....	119
<b>8. Approche psychosociologique du veuvage féminin chez les Sénoufo Tiembara de Korhogo (Côte d’Ivoire)</b>	
Coulibaly ZOUMANA .....	133
<b>9. Poétique de l’hybride dans le roman migrant africain</b>	
Effoh Clément EHORA .....	149
<b>10. Les chants funéraires bobo : la parole comme moteur du voyage des âmes des défunts</b>	
Alain SANOU .....	170
<b>11. La marginalisation du livre dans les médias d’État ivoiriens</b>	
Renaud-Guy Ahioua MOULARET .....	202

**LIGNE ÉDITORIALE**

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des

préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

*Perspectives Philosophiques* est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

**Le comité de rédaction**

**LA CRITIQUE DU COMPLEXE DE SUPÉRIORITÉ CULTURELLE OU  
LA RÉHABILITATION DE LA DIGNITÉ DES PEUPLES**

**Maxime Kobenan KOUMAN**

*Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY Abidjan-Cocody (Côte d'Ivoire)*

**Résumé :**

Le fait de hiérarchiser les cultures ne peut que déboucher sur le mépris de la dignité humaine. En surestimant sa propre culture, on rabaisse du coup celle de l'autre. Et le mépris de l'autre a pour conséquence les conflits intercommunautaires. L'histoire de l'humanité nous enseigne que nombre de conflits qui ont décimé des peuples sont dus à une négation de la diversité des cultures, à une non-acceptation de l'autre. Comment faire coexister donc pacifiquement plusieurs cultures différentes? La solution à une telle situation, c'est de prôner la tolérance des cultures, de combattre la discrimination culturelle en considérant la diversité culturelle comme une richesse pour l'humanité. Pour y arriver, les alliances interculturelles doivent être encouragées, car elles constituent un exemple concret d'une valorisation mutuelle, d'un respect mutuel.

**Mots clés:** Culture, supériorité, dignité, tolérance, diversité-culturelle, conflit.

**Abstract:**

Organizing cultures into a hierarchy can only lead to contempt for human dignity. By over estimating one's own culture, one belittles the others obviously. And contempt for the other results in inter-community conflicts. This history of mankind teaches us that many conflicts that have decimated peoples are due to a negation of the diversity of cultures, to a non-acceptance of the other. How can various cultures coexist peacefully then? The solution to such a situation is to advocate the tolerance of cultures as a wealth for humanity. To achieve this, intercultural alliances must be encouraged as they constitute a concrete example of a mutual valorization, a mutual respect.

**Key words:** Culture, superiority, dignity, tolerance, cultural diversity, conflict.

## **Introduction**

« *La critique du complexe de supériorité culturelle ou la réhabilitation de la dignité des peuples* » est le thème que nous nous proposons d'analyser dans ce travail. En effet, l'histoire des communautés nous montre une pluralité dans les formes de socialisation, de culture, d'éducation, de langage et de mode de vie. Chaque société ou chaque communauté se distingue des autres par sa culture. Ainsi, une analyse anthropologique, sociologique et philosophique des comportements humains ou des peuples permet de constater que les hommes ont souvent jugé les cultures étrangères à partir de leur propre culture tenue pour supérieure, toute chose qui a pour nom générique l'ethnocentrisme qui consiste à valoriser sa culture ou son ethnie au détriment des autres.

Ainsi l'autre en face, qui ne partage pas ma culture est *ipso facto* taxé de "barbare", c'est-à-dire, un être n'appartenant pas à l'humanité. Du coup, il se voit marginalisé, rabaissé, voire exclu de la "race élue". Vue sous cet angle, chaque individu, chaque peuple est un potentiel exclu dans la mesure où chacun de nous est toujours le juge de l'autre mais également jugé par l'autre. Dans cette confrontation, c'est sa propre culture perçue comme "la meilleure" qui constitue le critérium de ce jugement. Ainsi, le problème qui découle de constat est le suivant : La hiérarchisation des cultures, qui est une attitude ethnocentrique, ne bafoue-t-elle pas la dignité humaine? De cette question principale découlent les interrogations spécifiques suivantes : existe-il réellement une culture supérieure à une autre ? La hiérarchisation des cultures n'est-elle pas source de violence ? Comment faire société, comment faire cohabiter différentes cultures tout en faisant respecter ou accepter les différences ?

Notre objectif est de montrer que toutes les cultures se valent, et que la hiérarchisation de celles-ci constitue un danger pour l'humanité. Il s'agira donc pour nous de montrer dans un premier temps que le mépris ou le

rabaissement de la culture des autres est une menace pour la stabilité sociale. Ensuite, nous montrerons que la tolérance des cultures permet de faire la promotion de la paix et donc de la dignité humaine. Nous terminerons notre analyse par l'exemple des alliances interculturelles qui sont à promouvoir à travers l'éducation afin de favoriser une coexistence pacifique des cultures.

## **1. LA HIÉRARCHISATION DES CULTURES COMME MÉPRIS DE LA DIGNITÉ HUMAINE**

### **1.1. La clarification du concept de « hiérarchie des cultures »**

De Nombreux penseurs, psychologues, ethnologues, philosophes et anthropologues se sont attelés à définir le terme de "culture". Au-delà de leurs différentes approches méthodologiques du concept, on peut constater que leurs différentes définitions se recoupent et se rejoignent dans le fond. Ainsi dans *Malaise dans la civilisation*, S. Freud (1995, pp. 32-33), nous donne cette acception :

Le mot culture désigne la somme totale des réalisations et dispositifs pour lesquels notre vie s'éloigne de celle de nos ancêtres animaux et qui servent à deux fins : la protection de l'homme contre la nature et la réglementation des relations des hommes entre eux.

Selon le psychanalyste autrichien, la culture se conçoit comme l'ensemble des activités et valeurs qui profitent à l'existence humaine en ce sens qu'elles mettent le cosmos à son service, sous sa domination et la protège contre la violence des forces de la nature. Autrement dit, c'est l'ensemble de tout ce qui est le fruit de l'intelligence humaine et qui contribue à lui faciliter la vie face aux obstacles que lui oppose la nature. La culture permet donc aux hommes de se soustraire du déterminisme naturel.

A. Arendt (2009, p. 161) dans *La crise de la culture* montre que le terme « culture » vient du latin *cultura*, c'est-à-dire, le soin porté aux âmes. Elle y montre que pour les romains, la culture et la religion ont une même racine qui n'est autre que « le culte », qui consiste à développer une culture religieuse visant à créer une symbiose entre les hommes et à les relier au soin qu'on veut

leur porter. La culture chez les romains, consiste à prendre soin de l'homme afin de marquer sa suprématie sur les autres êtres. L'élément culturel permet donc à l'homme de marquer sa victoire sur l'élément naturel. C'est dans ce sens qu'elle est l'un des éléments déterminant la supériorité de l'homme sur l'espèce animal. En effet, si les animaux se contentent de se soumettre au diktat de la nature, l'homme, lui, va par le biais de la culture, modeler son environnement immédiat afin d'améliorer à souhait sa condition d'existence. La culture est ainsi la marque de l'existence de l'homme, car c'est à travers elle qu'on peut savoir que celui-ci est un être réfléchi. Par le canal de la créativité, de ce qu'il apporte comme plus à son environnement, l'homme met en exergue sa nature d'être raisonnable.

Elle est le refus du déterminisme naturel, ce qui rend l'existence plus vivable en permettant de conjurer l'austérité naturelle. La culture est ainsi cette partie de son milieu que l'homme crée lui-même par opposition à la nature, qui est le milieu qui lui est donné. Ainsi l'anthropologue E. Sapir (1967, p. 326) écrit : « la culture est l'ensemble de tous les éléments de la vie humaine qui sont transmis par la société qui soient matériels ou spirituels ». En dépit de leur dynamisme, les cultures sont les fruits d'un héritage sociologique, historique et traditionnel assumée par les anciens et transmise à leurs descendances, selon l'analyse de M. Walzer (1997, p. 215). Elles sont transmises de génération en génération, soit par écrit, soit par oral.

Ces définitions, même si elles sont d'auteurs différents, se rejoignent en ce sens que la culture est finalement l'ensemble des connaissances, des croyances, des arts, de la morale, du droit, des coutumes et toutes les autres aptitudes que les hommes ont inventées pour rendre leur vie plus agréable et pour défier la hantise de la mort. C'est dire que la culture va se superposer à l'élément naturel pour faciliter la vie à l'homme ; chaque peuple conçoit sa culture en fonction de ses besoins du moment. La culture n'est donc pas le fruit d'un hasard ou d'une providence mais elle est le résultat de l'ingéniosité des hommes eux-mêmes à un moment donné de leur histoire. Quant au

concept de « hiérarchie », il renvoie à une comparaison qui consiste à marquer la suprématie d'une culture sur une autre. Certaines cultures, dans ce cas, seraient vues comme étant meilleures que d'autres.

En effet, Au lieu de se servir de la culture pour se rapprocher les uns, les autres, celle-ci va malheureusement constituer un obstacle à leur union, à leur brassage. C'est dans ce sens que nous verrons comment le rejet de l'autre peut constituer une entrave à une coexistence pacifique.

### ***1.2. La hiérarchisation des cultures ou le rejet de l'autre***

Rejeter l'autre, c'est considérer celui qui est d'une autre culture comme un sous homme. Il est taxé de barbare. En effet, l'expérience quotidienne des relations interhumaines nous montre que les hommes ont tendance à surestimer ou surévaluer ce qui leur appartient en propre et dénigrent ou sous-estiment ce qui définit l'autre. Les hommes ont l'habitude de s'apprécier et de déprécier les autres. C'est cette envie qui consiste à rabaisser l'autre que nous nommons ici « le complexe de supériorité ». Ce complexe naît au moment où on compare les cultures les unes aux autres. Dans cette comparaison, l'on a tendance à nier l'autre, à le dominer, à l'éliminer ou, ce qui revient au même, à vilipender tout ce qui ne peut être réduit à soi. Selon C. Lévi-Strauss (1997, p. 95),

L'humanité cesse aux frontières de la tribu, du groupe linguistique, parfois même du village ; à tel point qu'un grand nombre de populations dites primitives se désignent elles-mêmes d'un nom qui signifie les "hommes" (ou parfois dirons-nous avec plus de discrétion ? Les "bons", les "excellents", les "complets"), impliquent ainsi que les autres tribus, groupes ou villages ne participent pas des vertus ou même de la nature humaine, mais sont tout au plus composés de "mauvais", de "méchants", de "singes de terre" ou d'œufs de pou". On va souvent jusqu'à priver l'étranger de ce dernier degré de réalité en en faisant un "fantôme" ou une "apparition".

Généralement, ce complexe de supériorité culturelle sous-tend les diverses tentatives pseudo-objectives de hiérarchisation des cultures, fondées sur une pseudo-conception de l'histoire qui postule que certains peuples ont atteint déjà leur stade de maturité et que les autres ne sont qu'à leur début. Certains peuples sont meilleurs et d'autres sont des sous hommes. Cette attitude est la

preuve qu'il est difficile aux hommes de s'accepter mutuellement. Au lieu de voir en la pluralité et en la diversité culturelle une source de richesse, les peuples ont plutôt tendance à réagir face à l'autre par une sorte de répulsion soit par des critiques ouvertes soit par des critiques sournoises.

Cette répulsion qui se manifeste par des formes très variées, témoignent tout simplement de l'incapacité que les hommes éprouvent à bâtir l'humanité à partir de leur diversité culturelle. On pourrait même se demander si réellement les hommes sont disposés naturellement à vivre ensemble. C'est dans ce sens que C. Lévi-Strauss (1997, p. 106) soutient que

L'attitude la plus ancienne, et qui repose sans doute sur des fondements psychologiques solides puisqu'elle tend à réapparaître chez chacun de nous quand nous sommes placés dans une attitude inattendue, consiste à répudier purement et simplement les formes culturelles : (...) "Habitudes de sauvages", "cela n'est pas de chez nous" (...) autant de réactions grossières qui traduisent ce même frisson, cette même répulsion, en présence de manières de vivre, de croire ou de penser qui nous sont étrangères.

Il est à remarquer que nous sommes ici devant des jugements sans fondements. En effet, le fait de juger les autres seulement avec ses critères originaires, est ce que l'on appelle « ethnocentrisme » c'est-à-dire, le fait d'être centré sur les considérations propres uniquement à notre ethnie. C'est une attitude qui consiste à dévaloriser tout ce qui n'est pas de nous. L'histoire de l'humanité nous montre que dans l'Antiquité, les grecques traitaient tous ceux qui n'étaient pas citoyens grecques de barbares, c'est-à-dire, de sous hommes. Tout ce qui était autre que grecque, n'était pas encore entré dans la civilisation humaine. La fierté des grecques les amenait à éprouver un complexe de supériorité sur les autres peuples. Pour B. Lewis, cette attitude est malheureusement celle que la plupart des peuples partagent. A ce sujet B. Lewis (2002, p. 9) écrit ceci :

Aux yeux des musulmans, l'islam, et lui seul, était synonyme de civilisation : au-delà de ses frontières ne vivaient que des barbares et des infidèles. Une telle vision de soi et des autres était d'ailleurs le fait de toutes les civilisations ou presque : La Grèce antique, Rome, l'Inde, la Chine et l'on pourrait sans difficulté en citer de plus récentes.

C'est le cas par exemple des pygmées de la forêt équatoriale du Gabon et du Cameroun qui sont rejetés par les autres peuples sous prétexte qu'ils sont encore à l'état naturel, à l'état brut avec une mentalité prélogique. Ils ont toujours été stigmatisés et considérés comme étant des sous hommes. Or, comme le souligne C. Lévi-Strauss (1997, p. 106), « en refusant l'humanité à ceux qui apparaissent comme les plus "sauvages" ou "barbares" de ses représentants, on ne fait que leur emprunter leurs attitudes typiques. Le barbare, c'est d'abord l'homme qui croit à la barbarie.» Le barbare, c'est celui qui pense que les autres sont barbares. Pour C. Lévi Strauss, c'est celui qui juge qui est plutôt le vrai barbare. C'est lui, le négateur de l'humanité. A partir de quelle norme d'évaluation peut-on juger les cultures autres que les nôtres ? La hiérarchisation des cultures n'a aucun fondement légitime. Elle est tout simplement le fruit des ambitions démesurées des hommes. C. Taylor (2009, p.112) dans *Multiculturalisme. Différence et démocratie* « dénonce toutes les discriminations et refuse toute citoyenneté de seconde zone ». Ainsi, selon lui, la projection d'une image avilissante et dévalorisante sur certaines cultures autres que la nôtre suscite nécessairement une forme de domination et d'aliénation. Or, aliéner quelqu'un, c'est le déposséder de sa dignité, de sa qualité d'être humain, c'est le mépriser et l'humilier.

Cette attitude qui consiste à refouler l'autre, à le nier, n'est pas sans conséquence pour la coexistence pacifique. En clair, rejeter l'autre, c'est le frustrer. Du bafouement de la dignité humaine naissent les tensions et les conflits.

### **1.3. De la frustration à la violence**

La frustration et l'humiliation sont des sentiments qui conduisent inexorablement à un repli sur soi. Être frustré, c'est se sentir bafoué et rabaissé. La frustration va de pair avec la honte. Elle est le fruit de la négation de l'humanité de l'autre. En clair, la frustration a pour sœur jumelle l'indignation. L'indigné n'attend plus aucun respect de l'autre. En effet, celui qui manifeste un complexe de supériorité devient nécessairement orgueilleux, arrogant et hautain. Cela ne va pas sans conséquences. Que reste-t-il à celui

qui est rabaissé? Que doit-on attendre de l'indigné ? Quand je sens que je perds mon identité, je m'oppose, je me révolte et dans le cas extrême, je fais la guerre. Une guerre qui consiste à revendiquer la reconnaissance de ma culture. C'est la guerre identitaire. La révolte et la guerre sont une négation de la négation de ma culture. Albert Camus, dans *L'homme révolté* explique que la révolte est la conséquence d'une indignation, d'une frustration. C'est ce que A. Camus (1972, p. 25), exprime en ces termes:

Qu'est-ce qu'un homme révolté? Un homme qui dit non. Mais s'il refuse, il ne renonce pas, (...) il signifie, par exemple, "les choses ont trop duré", "jusque-là oui, au-delà non", "vous allez trop loin", (...) La révolte ne va pas sans le sentiment d'avoir soi-même, en quelque façon, et quelque part, raison.

Personne ne peut se laisser bafouer indéfiniment. Même l'esclave, à un moment donné, se révolte afin de dire non à une situation de non-droit. Il se révolte dans l'espoir de pouvoir établir la justice. La non reconnaissance de l'autre ne peut pas être un gage de paix, une coexistence pacifique, mais plutôt, elle comporte, à l'analyse, les germes de la guerre. La culture détermine les peuples. C'est pour cela qu'elle constitue un élément sensible qu'il faut considérer avec respect. Le mépris de la culture des autres est synonyme de mépris d'une cohabitation pacifique. Le penseur Amartya Sen en travaillant sur le concept « d'identité », n'a cessé de montrer que ce concept peut être source de conflit et de violence entre les différentes communautés concernés. Vouloir à tout prix stigmatiser et rabaisser les autres peut exacerber les tensions, sources de violences et d'exclusions. Selon A. Sen (2007, p. 16) « bon nombre de conflits ou d'actes barbares sont alimentés par l'illusion d'une identité unique, qui ne peut faire l'objet d'un choix. L'art de distiller la haine se cache bien souvent derrière le pouvoir quasi magique d'une identité prétendument dominante(...) ». Avec A. Sen, on constate que les autres peuvent enfermer notre identité dans une description erronée et a priori qui sera pour eux la seule vision valable. Il peut découler d'une telle considération « une violence élémentaire et frustrée ou encore une violence plus pensée,

comme le terrorisme ». (A. Sen, 2007, p. 16). La violence naît du fait que le vilipendé est légitimement tenté de relever la tête.

Tôt ou tard, celui qui est vilipendé va réclamer ses droits, il ne se laissera pas humilier sans cesse. E. Sapir (1969, p. 36) a donc raison dans une certaine mesure de dire que « Plutôt mourir debout que de vivre à genoux ». En clair, mourir pour sa dignité est mieux que se laisser piétiner par l'autre. Il est donc évident que la réduction assimilatrice d'un groupe par un autre est toujours le lieu privilégié de la violence. L'histoire récente de l'humanité nous montre que lorsqu'une culture est niée dans ce qu'elle peut apporter à l'humanité, la violence n'est jamais loin. L'exemple concret d'une crise due à une manifestation de ce que nous appelons dans ce travail, un complexe de supériorité culturelle, c'est celui du génocide rwandais qui a fait plus de 800.000 morts. Ce conflit est la conséquence d'une rivalité politico-culturelle opposant les Tutsis d'un côté et les Hutus de l'autre dont l'un des fondements, est à rechercher dans l'agir ambigu du colonisateur Belge. En effet, en s'appuyant sur le fait ethnique, le colonisateur Belge va imposer les Tutsis pour assumer l'autorité politique sous le regard complice de l'administration coloniale. Pour M. Rafaëlle (2017, p. 18), « l'ethnisme reste l'élément structurant de l'organisation sociale et politique mise en place de la fin du 19<sup>e</sup> siècle et maintenue dans les années 1920 et 1930 ». Jusqu'à la fin des années 1950, nombre d'intellectuels et ethnologues vont relayer ce mythe d'une société rwandaise composée de Tutsis évolués (éleveurs et riches), nés pour gouverner, et de Hutus (agriculteurs et paysans), nés pour obéir. Cette discrimination historique va engendrer de grandes frustrations chez ces derniers. C'est cette histoire complexe basée sur deux cultures différentes, et exploitée pour les besoins de la cause par le colon, qui aura pour conséquence, en 1994, ce que l'humanité a qualifié de génocide rwandais.

C'est dire que l'évocation d'une prétendue culture supérieure à une autre, peut constituer un terreau fertile à la confrontation et aux conflits, comme celui du Rwanda. Il faut donc noter que le déni de reconnaissance de

la valeur culturelle des autres peut déboucher sur des luttes pour la reconnaissance. L'individualisation des modes de vie, le repli identitaire peuvent rendre possible l'émergence de ce que A. Honneth (2013, p. 125) qualifie de « conflits culturels chroniques ». Il entend démontrer par cette idée que qu'il ne saurait exister de paix si les individus et leur culture ne sont pas reconnus et valorisés.

En effet, il paraît vain d'espérer un monde pacifié, une humanité fraternelle aussi longtemps que certains peuples ont la ferme conviction d'être plus humains que d'autres. Le choc des cultures est un danger pour la paix. L'imaginaire suprématie culturelle de certains, apparaît comme l'obstacle principal à une humanité pacifiée. On est tenté de donner raison à E. Sapir (1967, p. 95) qui écrit ceci : « pour l'ethnologue, il existe de nombreux types de cultures et une variété infinie d'éléments de culture, sans qu'il leur associe jamais aucun jugement de valeur ». Autrement dit, aucune étude scientifique n'a encore prouvé que certains hommes sont plus intelligents que d'autres ; donc aucune culture n'est supérieure à l'autre car les cultures sont les fruits des inventions des hommes. Ce sont donc des préjugés, des jugements arbitraires dictés par une culture particulière, celle de celui qui hiérarchise, qui font croire qu'il y a des sous-cultures et des supers-cultures.

En somme, disons que cette manière de penser met en mal la paix sociale et rabaisse l'homme au rang de l'animal. Pour éviter donc les conflits culturels, il convient de faire plutôt la promotion du dialogue des cultures. Le dialogue des cultures peut constituer la clef de voûte pour une véritable promotion de la dignité des peuples.

## **2. LA TOLÉRANCE DES CULTURES COMME PROMOTION DE LA DIGNITÉ HUMAINE**

### ***2.1. La pluralité des cultures comme une richesse pour l'humanité***

Quelle attitude adopter lorsque les différences culturelles risquent de mettre en mal le vivre-ensemble ? Quel modèle de société privilégiée ? Respecter et

accepter la culture des autres ou les contraindre à s'assimiler dans la culture existante ? Telles sont les questions majeures qui ont toujours jalonnées depuis l'Antiquité les réflexions sur la problématique du vivre-ensemble.

Selon sa définition, tolérer, c'est souffrir quelque chose. C'est le fait de ne pas se plaindre de ce qui est étranger à nous. Il faut endurer ou accepter les défauts ou les différences culturelles de ceux qui sont appelés à vivre avec nous. Le concept de "tolérance des cultures" signifie avant tout qu'il y a plusieurs cultures, dans la mesure où, tolérer présuppose qu'on a au moins deux entités différentes qui acceptent de communiquer ; elles acceptent volontairement de créer un contact fondé sur le pardon mutuel. La tolérance est cet effort qui consiste à laisser aux autres la liberté d'exprimer leur liberté ou leur mode d'existence que nous ne partageons pas forcément. Elle est surtout le fait de vivre conformément à des principes autres que les nôtres. C'est dans ce sens que M. Walzer (1998, p. 10) nous donne cette définition : « La tolérance est la condition même de la vie parce que son contraire mène souvent à la mort. (...) La tolérance rend possible l'existence des différences ; les différences rendent nécessaire l'exercice de la tolérance ». Aborder le thème de la tolérance, c'est avant tout parler de la coexistence pacifique de groupes humains relevant d'histoire, de culture et d'identités différentes. La tolérance suppose qu'il y a au moins deux ou plusieurs cultures qui cohabitent. Dialoguer dans ce cas, c'est tendre vers l'autre, c'est se rapprocher de lui ou ce qui revient au même, c'est cultiver un esprit de tolérance à son égard.

Nous appelons ici tolérance culturelle, la ligne de conduite qui consiste à laisser à autrui la possibilité d'affirmer sa culture et surtout de vivre conformément à des principes culturels qui nous sont étrangers. Il faut donc reconnaître que tant que la culture est tout, aucune ouverture vers les autres ne sera possible. Vouloir une unicité des cultures, c'est combattre la diversité des cultures qui constitue une richesse pour l'humanité. C. Taylor n'a cessé de s'attaquer dans *Le malaise de la modernité*, à l'individualisme et au repli sur soi des sociétés modernes. Il prône une politique de la reconnaissance fondée

sur le respect de la singularité de chaque peuple. A ce sujet, C. Taylor (1994, p. 60) dit ceci : « Nous devons aussi partager des normes en fonctions desquelles les identités en questions peuvent mesurer leur égalité. Il doit y avoir un accord fondamental sur les valeurs sans quoi le principe formel d'égalité sera vide ou truqué ». Pour ce défenseur du multiculturalisme, il faut œuvrer pour la reconnaissance de toutes les cultures et de toutes les valeurs particulières de chaque communauté. La tolérance culturelle veut que chaque individu sache qu'au-delà de son environnement immédiat, au-delà des frontières de sa communauté, il y a aussi de l'humain. L'humanité ne saurait se réduire à soi seulement.

La condition de la tolérance est la réciprocité absolue ou l'universalité. Ainsi la diversité culturelle se présente entre autre comme la reconnaissance des différentes langues, histoires, religions, traditions, modes de vie, ainsi que toutes les particularités attribuées à une culture. Telle est la conception d'A. Honneth qui développe dans ce sens sa « théorie de la reconnaissance ». Selon l'auteur de *La lutte pour la reconnaissance*, chaque culture, chaque sujet humain est fondamentalement dépendant du contexte des échanges sociaux organisés selon les principes normatifs de la reconnaissance réciproque. La reconnaissance mutuelle des différents groupes est le gage d'une reconnaissance réciproque de leur valeur respective.

Il ne saurait y avoir une véritable promotion de la dignité humaine sans au préalable une promotion de la diversité et une reconnaissance d'une certaine relativité culturelle. La promotion de la dignité humaine requiert, non le mépris de l'autre ou d'un groupe par un autre, mais la recherche de la communauté, de la complémentarité, de la revalorisation mutuelle. E. Kant dans *Fondements de la métaphysique des mœurs* montre que l'homme en tant qu'être de raison doit être considéré comme une fin et jamais comme un moyen. E. Kant (1785, p. 443) le souligne en ces termes : « l'homme, et en général tout être raisonnable, existe comme fin en soi, et non pas simplement comme moyen dont telle ou telle volonté puisse user à son gré ». Ce qui

promeut la dignité humaine, selon Kant, c'est que nul ne fasse de son semblable un moyen, le réduisant à lui-même, mais que chacun voie dans son semblable une fin et une valeur à promouvoir. Ce qui promeut la dignité humaine, c'est l'effort des groupes et des sociétés pour organiser la valorisation de tous par tous. La chosification et l'instrumentalisation de l'homme et de ses valeurs est ainsi formellement combattu par Kant.

Une fois que la diversité culturelle s'impose, la tolérance doit survenir pour empêcher que les passions humaines et les conflits interhumains ne conduisent droit à un surcroît de sauvagerie dû à une surestimation de sa culture au détriment de celle des autres. Ce qui veut dire que toutes les cultures doivent être considérées comme étant égales tout en gardant leurs différences respectives. Ainsi, pour S. Regourd (2002, p. 68), plus il y a des cultures, mieux l'humanité se développe. Les échanges entre différentes cultures contribuent à l'enrichissement naturel de celles-ci. Aucune culture ne doit être imposée de l'extérieur par un peuple à un autre peuple. Tel est le vrai sens de la tolérance.

En effet, le développement de l'humanité nécessite, non le dénigrement d'une culture par une autre, mais plutôt la recherche de la fraternité, de la solidarité, de la revalorisation réciproque et de l'amour mutuel. A ce sujet, R. J. Dupuy (1991, pp.18-20), affirme ceci : « L'humanité s'impose comme un ensemble à gérer, comme une exigence de projet. C'est une communauté à construire (...). Vue de l'extérieur, l'humanité apparaît, non plus dans ses éléments constitutifs, mais comme une entité, un englobant ». L'englobant, c'est la coexistence pacifique des différentes cultures. De la même manière qu'aucun homme ne peut vivre en autarcie et se développer, de même, aucune culture ne peut à elle, toute seule, faire son propre bonheur s'il n'échange pas avec le reste de l'humanité. Il est donc vain d'espérer une humanité fraternelle, pacifique aussi longtemps que les peuples vont se vilipender les uns les autres.

La culture devient donc un élément fédérateur des peuples, qui, tout en étant différents, se rapprochent par la tolérance, (M. Doytchema, 2005, p. 41). Il

s'agit de supprimer les barrières culturelles, de faire tomber les masques, de tuer en nous les idées reçues et préconçues. Les préjugés sont souvent au fondement de la négation de l'autre. C'est le cas par exemple de ce genre de jugement fallacieux : "ayez peur des wobés" (l'un des groupes ethniques de l'ouest de la Côte d'Ivoire) car ce sont des cannibales, des anthropophages. C'est là un cliché sans fondement et qui met en mal la paix sociale. Or nous pensons que la culture doit permettre d'unir et non pas à faire de la distinction sociale. Chaque culture à sa spécificité. C'est donc dans leur rapprochement, dans leur dialogue que naîtra l'harmonie. Ainsi pour J-M. Van Parys (1996, p. 4), « la voie de la domination des uns sur les autres est toujours une voie sans issue. Cette voie ne mène pas à construire, mais à détruire la dignité de tous ». Exister donc, c'est coexister ; le respect mutuel, la valorisation mutuelle, la reconnaissance mutuelle des cultures est donc source de richesse. Une richesse sociale, spirituelle et enfin culturelle. Aucun être humain n'est une île qui est cette parcelle de terre isolée au cœur des océans et qui sans le concours des autres îles, se suffit à elle toute seule. *A contrario*, l'homme, lui, pour enrichir sa culture a besoin de commercer avec les autres cultures.

## **2.2. La nécessité du jeu des alliances inter-ethniques**

Les alliances inter-ethniques constituent un exemple concret du dialogue des cultures, donc du respect mutuel de la dignité des uns et des autres. Les peuples africains ont l'habitude d'utiliser cette pratique pour pacifier leurs relations. Les alliances inter-ethniques se conçoivent comme une proclamation unilatérale, à des fins non conflictuelles, mais plutôt humoristiques, de la suprématie de la culture de chaque peuple sur les autres. Autrement dit, il s'agit de se moquer fraternellement de la culture de l'autre tout en acceptant que celui-ci en fasse autant à notre égard. Ce sont des pactes de non-agression signés entre les ancêtres de différents peuples. Elles mettent un accent particulier sur la plaisanterie et permettent de maintenir la paix et la cohésion sociale.

Le jeu des alliances qui est avant tout, basé sur l'usage de la parole, participe à ce que J-G. Bidima appelle « la palabre ». Celle-ci permet de régler

les conflits entre personnes, entre villages et communautés. Selon J-G. Bidima (1997, p. 38) « la palabre est suspendue entre la rigidité des règles et la rébellion contre elles, entre la polémique et la médiation collective, entre l'hypocrisie flatteuse et l'agressivité satirique ». La flatterie et la satire sont le signe que cette tradition est avant tout basée sur l'humour. C'est compte tenu de son importance dans la résolution des tensions et des conflits que Bidima propose de repenser l'espace public en Afrique à partir de la tradition de la palabre afin de panser les plaies interculturelles. Avec l'esprit des alliances qui participe au jeu de la palabre, toute idée d'exclusion et de vengeance sont frappées d'anathèmes. C'est ainsi qu'un Gouro et un Dan, encore appelé Yacouba (deux peuples de l'Ouest de la Côte d'Ivoire) peuvent se traiter mutuellement "d'esclaves" ou de "bêtes", le tout dans une atmosphère d'humour et donc de vie communautaire pacifique. L'alliance interculturelle est ainsi fondée sur le principe mutuel de la tolérance des cultures concernées, suivie par une absence totale de complexe vis-à-vis de l'autre. Comment pourrait-il en être autrement quand chacun, tout en ridiculisant l'autre, accepte volontairement de faire l'objet de moquerie à son tour ? Ce sont des plaisanteries qui amusent, dans le fond tout le monde. Personne ne s'en plaint car tout le monde était préparé à ce jeu.

À l'analyse, au-delà de ces moqueries organisées, car fondées sur un consentement ancestral mutuel et relayé de générations en générations, les alliances inter-ethniques visent la promotion de la fraternité, le respect mutuel, l'assistance mutuelle et surtout la prévention des conflits. Parlant de ces alliances, A. Koffi écrit : «les alliances interethniques ont ainsi pour fonction, d'interdire de façon absolue tout recours à un conflit ouvert en vue de résoudre quelque problème social que ce soit»<sup>1</sup>. Même si d'aventure, un conflit éclate, (car toute coexistence est source de violence) il est vite étouffé

---

<sup>1</sup> Adou Koffi fut professeur de philosophie des Lycées et collèges avant d'occuper des fonctions administratives ivoiriennes au ministère de l'Education Nationale de l'État de Côte d'Ivoire. Cette pensée est extraite d'une conférence qu'il a animée à Bingerville le 21-02-2006 sur le thème « *Quelle démarche pour la création de nouvelles alliances interethniques en Côte d'Ivoire ?* »

dans la mesure où l'évocation des clauses de l'alliance indiquera tout de suite aux belligérants qu'il est formellement interdit de se faire la guerre. L'évocation des clauses des alliances adoucit les ardeurs des différents acteurs en présence. L'objectif final donc de toute alliance interethnique est la paix et la valorisation de la dignité humaine. Elle permet à deux peuples de cohabiter dans une cordiale fraternité. Elle a donc pour rôle de sociabiliser d'avantage les différents peuples qui cohabitent avec des cultures différentes. L'objectif est de rapprocher les peuples.

L'importance de l'idée de palabre peut se constater également sous une autre forme avec le concept d'« Ubuntu » employé par Desmond Tutu dans le cadre de la réconciliation entre les blancs et les noirs en Afrique du sud durant l'Apartheid. Ce mot issu des langues Bantoues du sud de l'Afrique est l'autre nom d'humanité ou de fraternité. Selon D. tutu (2000. P. 6) « Ubuntu signifie : je suis ce que je suis grâce à ce que nous sommes tous. Mon humanité est inextricablement liée à ce qu'est la vôtre ». C'est là en réalité une autre forme de philosophie qui favorise la réconciliation entre deux cultures différentes. Ce comportement basé sur une éthique du solidarisme permet de tendre vers l'autre. Grâce à l'Ubuntu, les noirs d'Afrique du sud ont pu tendre la main aux blancs afin de ramener définitivement la paix dans ce pays qui a été éprouvé par plusieurs années de ségrégation raciale.

Nous pensons qu'au-delà des clivages ethniques, les alliances interethniques peuvent servir de modèle aux États partageant par exemple les mêmes frontières. Ce que nous nommons ici "alliances interétatiques". Lorsque les alliances entre deux ou plusieurs tribus vont au-delà des frontières, nous parlons alors d'alliances inter-États. Cette pratique à bien penser, pourrait permettre à deux États de coexister pacifiquement car désormais l'alliance, en rapprochant les peuples des deux États, leur inculque en même temps le principe de non- agression. Tout différend est tout de suite absorbé par la mise en jeu des alliances. Avec ce jeu qui frise souvent la comédie, on parvient aisément à détendre l'atmosphère et donc à pacifier les

relations entre les différentes parties antagonistes. C'est pour cela que l'Organisation des Nations Unies (ONU), par le canal de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), doit œuvrer dans le sens de la valorisation de toutes les cultures. Il est du devoir de cette structure supranationale de sensibiliser les populations mondiales au respect mutuel des cultures. Elle doit travailler dans le sens de l'éducation des peuples sur l'égalité des cultures de toutes les sociétés humaines.

Le but final des alliances est de coexister dans la paix et donc de promouvoir la dignité des différents peuples. Si les organisations internationales n'arrivent pas à empêcher et à résoudre les conflits, pourquoi ne pas par exemple promouvoir le principe des alliances inter-Etats? En clair, il s'agit de faire de telle sorte que les alliances interethniques fassent école dans le monde entier. Cette pratique doit partir d'une sphère nationale pour prendre *in fine*, une dimension supranationale. La cohabitation internationale des différentes cultures est nécessaire pour la préservation du genre humain. Nous pensons que c'est même un impératif éthique qui conditionne le respect de la dignité humaine. Tout comme l'environnement, les cultures sont le patrimoine de l'humanité ; il faut donc les traiter, selon les mots de G. Verbut (2011, p. 25), comme tel en les préservant comme c'est le cas pour les défenseurs de l'écosystème. De la manière dont la nature a besoin d'être protégée afin d'éviter sa disparition, de cette même manière, la culture a besoin d'être défendue si l'on veut la conserver. Le développement durable qui se présente comme la préservation des richesses naturelles au bénéfice des générations futures, ne peut être effectif que si l'on y ajoute le volet culturel des différentes sociétés humaines. L'humanité doit parvenir à capitaliser les richesses des différentes cultures humaines afin de donner à l'espèce humaine toutes ses lettres de noblesses. La capitalisation de l'ensemble des cultures de la planète peut contribuer à rendre le monde meilleur.

## **Conclusion**

On peut retenir de tout ce qui précède que la hiérarchisation des cultures constitue une menace pour la dignité humaine, et donc pour la cohésion sociale. En effet, toute hiérarchisation a pour principe le rabaissement ou l'exclusion de l'autre. Il y a donc un supérieur d'un côté et un inférieur de l'autre côté. Qui décrète alors que celui-ci est supérieur? Qui en est l'arbitre ? Tout porte à croire que ce qui prévaut ici, ce sont les rapports de forces. Il s'agit d'une fausse comparaison qui s'appuie sur des critères fallacieux, des préjugés expressément construits et dictés par la volonté express de celui qui veut dominer en méprisant les autres. Or il n'y a aucune issue véritable dans la volonté hégémonique d'une culture sur une autre.

C'est dans une promotion mutuelle, dans une valorisation mutuelle que l'humanité pourra se bâtir sur des fondements solides. Vouloir Bâtir un monde en excluant certaines cultures, c'est bâtir sur du sable mouvant. En effet, un tel monde ne peut que souffrir des crises ethniques, tribales ou culturelles. Le seul véritable chemin qui promeut la dignité humaine est celle qui exclut tout esprit de domination culturelle. A contrario, ce chemin est celui de la reconnaissance mutuelle, de la valorisation culturelle mutuelle. La dignité humaine ne peut être valorisée valablement et durablement, que dans un monde où tous cherchent le brassage des cultures.

Pour une valorisation de la dignité humaine, il convient de changer d'attitude en prenant pour point de départ que chaque culture à sa particularité, sa spécificité ; toutes les cultures se valent et c'est d'ailleurs dans leur interdépendance que la paix pourra être une réalité entre les peuples. L'unité et la diversité sont inséparables pour permettre aux sociétés modernes de cohabiter sans conflits ; car ce qui nous rassemble nous permet de vivre ensemble et ce qui nous différencie permet à chacun d'exprimer sa singularité, sa particularité.

**Références bibliographiques**

ARENDRT Hannah, 2009, *La crise de la culture*, Trad. Patrick Lévy, Paris, Gallimard. BIDIMA Jean-Goldefroy, 1997, *La palabre, une juridiction de la parole*, Paris, Michalon.

CAMUS Albert, 1972, *L'homme révolté*, Paris, Gallimard.

DOYTCHEMA Milena, 2005, *Le multiculturalisme*, Paris, Coll. Repères, La découverte.

DUPUY René Jean, 1991, *L'humanité dans l'imaginaire des nations*, Paris, Julliard.

FREUD Sigmund, 1995, *Malaise dans la civilisation*, Paris, PUF.

HONNETH Axel, 2013, *La lutte pour la reconnaissance*, Trad. Pierre Rusch, Paris, Gallimard.

KANT Emmanuel, 1971, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Trad. Victor Delbos, Paris, Delegrave.

LEVI-STRAUSS Claude, 1997, *Race et Histoire*, Paris, Fayard.

LEWIS Bernard, 2002, *Que s'est-il passé ? L'Islam, l'Occident, et la modernité*, Trad. Jacqueline Carnaud, Paris, Gallimard.

RAFAËLLE Maison, 2017, *Pouvoir et génocide dans l'œuvre du Tribunal Pénal International pour le Rwanda*, Paris, Dalloz.

REGOURD Serge, 2002, *L'exception culturelle*, Paris, PUF.

SAPIR Edwar, 1967, *Anthropologie*, Paris, Edition de Minuit.

SEN Amartya, 2007, *Identité et violence*, Trad. Sylvie Kleiman-Lafon, Paris, Edition Odile Jacob.

TAYLOR Charles, 1994, *Le malaise de la modernité*, Trad. C. Mélançon, Paris, Cerf.

TAYLOR Charles, 2009, *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, Trad. C. Mélançon, Paris, Champ Flammarion.

TUTU Desmond, 2000, « Une théologie de communauté : la théologie Ubuntu de Desmond Tutu » in *Revue Interprétation*.

VAN PARYS Jean-Marie, 1996, *Dignité et droits de l'homme*, Kinshasa, Editions Loyola.

VERBUNT Gilles, 2011, *Penser et vivre l'interculturel*, Paris, PUF.

WALZER Michael, 1998, *Traité sur la tolérance*, Trad. Chaïm Hutner, Paris, Gallimard.

WALZER Michael, 1997, *Sphères de justice. Une défense du pluralisme et de l'égalité*, Trad. Chaïm Hutner, Paris, Seuil.